

Conducteur·trice routier·ère

Veiller sur les marchandises transportées.

SON MÉTIER

Poids lourd, camionnette, véhicule léger... au volant de son véhicule du matin au soir, le·la conducteur·trice routier·ère a pour mission de livrer la marchandise en bon état et en respectant les délais impartis. 75 % des marchandises transitent par la route. Les besoins en professionne·le·s qualifié·e·s sont donc importants. Qu'ils·elles travaillent dans un rayon de 150 km ou à l'international, les conducteur·trice·s routier·ère·s ont pour mission de livrer en respectant les délais impartis. Ils·elles assument également des tâches techniques, administratives et commerciales.

DIPLÔMES

CAP

- Conducteur routier marchandises

BAC PROFESSIONNEL

- Conducteur transport routier marchandises

OÙ ET COMMENT ?

Seul·e maître·esse à bord de son véhicule, le·la conducteur·trice routier·ère organise ses temps de pause, s'adapte au trafic, réagit aux imprévus. Dans une entreprise importante, son itinéraire est déterminé en collaboration avec le·la chef·fe d'exploitation, tandis que les opérations de chargement et de déchargement se conforment aux directives du·de la chef·fe de quai. Dans une petite structure, il·elle est placé·e sous l'autorité d'une seule personne.

SES QUALITÉS

Résistance au stress, sens des responsabilités et esprit d'initiative sont indispensables. Une acuité visuelle d'au moins 15/10, une audition correcte et l'absence d'antécédents cardiaques sont ainsi des conditions nécessaires pour l'exercice du métier, contrôlées par un examen médical. Les travaux de manutention réclament en outre de la force physique. Le·la conducteur·trice routier·ère effectue également des formalités administratives de base et doit pouvoir maîtriser les nouvelles technologies, telles que le système de guidage par satellite. Enfin, des connaissances en mécanique peuvent se révéler très utiles, et la pratique d'une langue étrangère constitue un atout dans l'exercice du métier. Malgré des horaires difficiles et des déplacements continuels, la grande liberté du métier attire.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Après avoir débuté avec des véhicules de petit ou de moyen tonnage, le·la routier·ère peut passer aux gabarits plus lourds. Il·elle peut aussi se spécialiser dans le transport de certains produits (dangereux, pétroliers, en citerne...). Autre possibilité : devenir indépendant·e avec une attestation de capacité professionnelle ou en justifiant d'une expérience dans la direction d'une entreprise de transport routier.

Salaires brut du débutant : à partir du Smic et jusqu'à 1 800 euros par mois hors frais de déplacement.

Marie-Noëlle – conductrice routière

« Je parcours entre 400 et 500 km par jour. Je transporte un peu de tout, en camion-benne, en frigorifique, en postal... Quand je suis en frigo, c'est un peu fatigant car je charge et décharge moi-même. Ça l'est moins lorsque je fais de la benne. En effet, on charge mon camion avec des cailloux, des gros blocs de rochers... et je n'ai plus qu'à les vider en levant la benne, sans manutention. Cela fait 10 ans que je fais ce métier, mais il est encore très "masculinisé". Certes, le travail est physique mais même moi, qui n'ai pas une carrure très sportive, je n'ai aucun problème pour l'exercer. Il faut aussi savoir faire travailler ses neurones ! »